

CAHIER DES CHARGES

Prestation d'accompagnement en Propriété Intellectuelle dans le
cadre du projet PIOM « TrétZerbaj »

CONTEXTE :

Le projet « TrétZerbaj - Biodiversité et innovation réunionnaises au service du traitement des maladies infectieuses » est lauréat du Plan Innovation Outremer, opéré par la Caisse des Dépôts.

Ce projet consiste en la valorisation de la biodiversité réunionnaise par la génération d'extraits naturels ayant une efficacité pharmacologique objectivée contre des maladies affectant spécifiquement le territoire réunionnais. À travers des actions telles que l'identification de plantes d'intérêt, la mise en place d'équipements spécialisés, la culture des plantes pilotes et le transfert de connaissances.

Ce projet jouera en cela le rôle de pilote permettant d'éprouver une méthodologie innovante de valorisation de la biodiversité à des fins thérapeutiques, avec un objectif d'extension à un ensemble plus étendu d'applications, comme les secteurs cosmétique et alimentaire.

Le projet TrétZerbaj implique une collaboration entre divers organismes, tels que des unités de recherches universitaires, des entreprises privées innovantes, des producteurs de plantes et des tradipraticiens tisaneurs.

OBJECTIF DE LA PRESTATION :

Le CYROI et l'Université de La Réunion souhaitent sélectionner un prestataire spécialisé pour fournir un support en gestion de la propriété intellectuelle, essentiel pour sécuriser les intérêts et les innovations générées par le projet.

1. Cadre Juridique

- Identification et explication des cadres juridiques pertinents pour le partage des ressources et la collaboration entre les différentes entités.
- Identification des risques juridiques et recommandations pour leur gestion, en particulier concernant la gestion de la banque d'extraits et la protection des données scientifiques relatifs à ces extraits.

2. Propriété Intellectuelle

- Élaboration d'une stratégie de propriété intellectuelle adaptée au projet, incluant l'identification, la protection, et l'exploitation des droits de PI à toutes étapes du projet.

- Rédaction et révision des accords de collaboration incluant des clauses spécifiques sur la propriété des résultats, le partage des bénéfices, et ressources partagées.
- Assistance dans la rédaction d'accords de licence et de transfert de technologie pour l'utilisation commerciale des extraits et des innovations.

3. Contrats et Accords

- Rédaction et révision des accords de confidentialité avec tous les partenaires et collaborateurs
- Élaboration d'un modèle d'accord pour la conservation des extraits, assurant la qualité et la sécurité à long terme

4. Formation et Sensibilisation

- Organisation de sessions de formation pour les membres du projet sur les enjeux de la propriété intellectuelle
- Fourniture de guides pratiques et de supports de référence sur la gestion de la PI et les aspects juridiques spécifiques au projet

5. Démarrage et durée de la prestation :

La date de démarrage souhaitée pour cette prestation est fixée au 01 mars 2025 pour une durée de 2 ans.

PROFIL DU PRESTATAIRE RECHERCHE

- Expertise confirmée en droit des affaires, droit de la propriété intellectuelle, et droit des contrats, avec une expérience spécifique dans le secteur de la recherche et développement, idéalement dans le domaine des biotechnologies ou des sciences de la vie
- Expérience avérée dans l'accompagnement juridique de projets collaboratif

LIVRABLES ATTENDUS

- Rapport d'évaluation
- Stratégies de PI personnalisées

- Documents juridiques rédigés et/ou révisés
- Matériel de formation et comptes rendus de sessions

CRITERES DE SELECTION DES PRESTATAIRES

Les offres seront évaluées selon les critères suivants, pour un total de 100 points :

1. **Expertise Juridique et en PI (30 points)** : Expérience et spécialisation dans le droit des affaires, le droit de la propriété intellectuelle, et idéalement dans les secteurs des biotechnologies ou des sciences de la vie.
2. **Expérience en Projets Collaboratifs (20 points)** : Preuves d'une expérience réussie dans l'accompagnement juridique de projets impliquant de multiples partenaires
3. **Approche et Méthodologie (20 points)** : Clarté et adaptabilité de l'approche proposée pour répondre aux besoins spécifiques du projet
4. **Capacités de Formation (15 points)** : Expérience dans la conception et la livraison de formation en PI, adaptées à un public non spécialiste
5. **Prix de la prestation (15 points)**

Procédure de Soumission

L'avocat soumettra une proposition détaillée incluant une présentation de leur entreprise, la méthodologie proposée, un plan de travail prévisionnel, une liste de références, ainsi qu'une offre financière claire au plus tard le 25 février 2025 à la personne suivante : Référent : Gary Mares

Adresse électronique : gary.mares@cyroi.fr